

Le 09.10.2022

Date de l'édition 2023 : 21 ; 22 ; 23 ; 24 Septembre 2023 : troisième Edition

Récépissé Définitif N° FA 000050301010704202202412 du 30.05.2022

Procès-Verbal de la 101^e réunion plénière de Mbagne Jan Go, Mbagne 2030 du 08.10.2022 sur Zoom à 18h00 GMT.

L'an deux mille vingt-deux et le huit Octobre s'est tenue sur Zoom à 18h00 GMT la cent unième réunion plénière de MB 30.

Seize membres, sur les 161 inscrits, ont pris part à la réunion.

L'ordre du jour proposé et non amendé se présentait comme suit :

- I) Adoption du procès-Verbal de la 100^e réunion plénière ;
- II) Projet de cartographie de la ville de Mbagne : Présentation du projet de carte (Souleymane Diop) ;
- III) Centre Agricole de Mbagne : Présentation du centre (Alioune Diop) ;
- IV) Mobilisation des ressources : Le point (Ibrahima El hadj Diop) ;
- V) Questions Diverses ;
 - Publication du Récépissé (Décembre 2022) ;
- VI) EMEG.

Traitement de l'ordre du jour

- I) Adoption du procès-Verbal de la 100^e réunion plénière ;

Le Procès-Verbal de la centième réunion plénière a été adoptée sans amendement ni modification.

- II) Projet de cartographie de la ville de Mbagne : Présentation du projet de carte (Souleymane Diop) ;

Le projet de carte a été présenté. Il représente l'ensemble de la ville sur tout ce qui était géographiquement visible au moment de la réalisation du travail sur le terrain pendant l'Édition 2022, du 21 au 24 juillet 2022.

Une cinquantaine de points ont été localisés par GPS. C'est ainsi que les ensembles suivants ont été positionnés sur la carte de la ville :

- Les arbres endémiques encore vivants ou morts sur la base des souvenirs des années 1960 ;
- Les places publiques, jadis, lieux de rencontre, espaces de jeux et d'échanges culturels pour les jeunes hommes et jeunes filles ;
- Les maisons symboliques qui ont représentées des lieux de résidence ou de naissance de personnalités, ou de sièges d'activités fondatrices, remarquables ;
- Les édifices religieux ou résidences de chefs religieux ;
- Les écoles et les administrations ;
- Les zones agricoles en jachère ou en exploitation ;
- Les lieux de sépulture ;
- Les différents accès au fleuve ;
- Les rues, les ruelles, les impasses ;
- Etc.

Ce recensement n'est ni exhaustif ni définitif car la ville évolue dans toutes ses composantes imposant ainsi des relevés périodiques et des mises à jour fréquentes. Le travail effectué était partiel en raison des conditions climatiques (fortes pluies) et du manque de temps. D'autres relevés seront réalisés pour donner une carte la plus conforme possible à la réalité.

Les participants ont félicité le technicien pour la qualité de son travail. Ils ont demandé des améliorations pour une meilleure exploitation de la carte :

- Enrichir la carte par de brefs présentations historiques de certains points ;
- Obtenir un consensus sur les appellations en particulier pour les lieux de résidence ;
- Permettre de télécharger des photos réalisées par des visiteurs ;
- Protéger la carte contre des usagers malveillants.
- Rendre disponible la carte sur tous nos portails de communication (site, YouTube, Facebook etc).

Il y a lieu de préciser que l'objectif est de mettre en place une carte bien documentée en donnant des noms aux rues et ruelles, aux places publiques et espaces de jeux. L'administration et les bonnes volontés seront mises à contribution pour un bon usage de toutes les compétences disponibles.

III) Centre Agricole de Mbagne : Présentation du centre (Alioune Diop) ;

Né d'un contrat signé en 2014 entre la chine et la Mauritanie pour une durée de 6 ans le Centre avait pour objectif la formation de producteurs agricoles et d'élevage, l'analyse des sols et de l'eau. Il s'entend sur 50 Ha ; comprend 2 laboratoires et a effectué plus de 400 formations.

Le contrat a été renouvelé en 2020 pour une durée de 3 ans. Plusieurs ministères se disputent la tutelle du centre.

Il a été noté que le département de Mbagne n'a pas beaucoup bénéficié de la présence du site.MB30 doit s'informer auprès des autorités municipale et départementales pour évaluer les opportunités en faveur des locaux.

IV) Mobilisation des ressources : Le point (Ibrahima El hadj Diop) ;

Il a été rappelé aux membres de bien vouloir étaler leurs contributions sur toute l'année et jusqu'à Juin 2023. Une liste sera publiée pour orienter les échéanciers personnels des volontaires.

V) Questions Diverses ;

- Publication du Récépissé (Décembre 2022) ;

Il est rappelé aux membres du comité de veille de bien vouloir suivre la publication du JO prévue en Décembre 2022.

VI) EMEG.

Excellente réunion avec des débats très riches et constructifs.

La réunion a été terminée à 19h12 GMT après épuisement de l'ODJR.

Questions à suivre :

- Centenaire Ecole 1 de Mbagne
- Recensement des artistes & festival de musique
- cartographie ville de Mbagne
- Structures local du foot à Mbagne
- Annonce au JO